



PLATEFORME
SPORTS & TROUBLES PSYCHIQUES
SAISON 2020-2021



LA DEMARCHE



Le point de départ

« Les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé. La promotion et le développement des activités physiques et sportives pour tous, notamment pour les personnes handicapées, sont d'intérêt général ».

(Article L100-1 du Code du sport)

Une plateforme pour quoi faire ?

Il s'agit de créer « une plateforme » où chacun des partenaires propose de **mettre en commun les moyens** dont il dispose en termes d'activités, de moyens humains, d'infrastructures et de logistique

Notre démarche s'inscrit aussi dans une volonté affirmée de **rapprocher les milieux institutionnels et sportifs** afin que nous avançons ensemble. La mise en place d'un **programme sportif adapté** s'est ainsi imposée comme un moyen de sortir de l'institution, de rencontrer d'autres personnes, de découvrir l'activité physique, de ressentir plaisir et convivialité.

UNE ADHESION, UNE LICENCE, PLUSIEURS CLUBS... !

Quel intérêt pour le sportif ?

La plateforme c'est d'abord pour le sportif

- Un tarif unique et une licence multi clubs
- Une offre de pratique diversifiée et adaptée
- Un accueil et un accompagnement personnalisé

Mais c'est aussi le moyen de contribuer à

- Développer un projet personnel et gagner en autonomie
- Favoriser une intégration sociale et un apprentissage de la citoyenneté
- Valoriser des capacités, travail sur la confiance en soi
- Améliorer son état de santé et mieux contrôler son corps
- Vivre et partager des émotions

L'ORGANISATION



**Centre Hospitalier
Charles Perrens**

**CRPS
Tour de Gassies**

**CHS
Cadillac**

Rénovation

SHMA

STRUCTURES HOSPITALIERES, MEDICOSOCIALES BENEFICIAIRES PARTENAIRES

- o Adhèrent à la plateforme (cotisation à définir)
- o Signent la convention
- o Participent aux réunions de la commission handicap psychique

- o Promotion de l'offre de la plateforme directement dans l'établissement
- o Bénéficient d'un tarif réduit d'accessibilité aux activités de la plateforme pour les patients
- o Ouverture sur le milieu ordinaire

- o Coordonne les activités de la plateforme
- o Développe la plateforme
- o Promeut les activités de la plateforme
- o Récolte les cotisations à la plateforme
- o Recherche des financements
- o Gère le fichier d'inscription

CDSA
(Comité Départemental Sport Adapté de la Gironde)

Commission handicap psychique



- o Redistribue les cotisations plateforme
- o Redistribue les aides de l'appel à projet plateforme
- o Promotion du bénévolat sportif sur les clubs et journée CDSA

- o Proposent une offre sportive adaptée et diversifiée
- o Proposent une adhésion à tarif réduit et homogène (80€ ou 120 €)
- o Participent aux réunions de la commission handicap psychique
- o Reversent l'adhésion à la plateforme

- o Bénéficient de financements
- o Bénéficient d'une promotion de leurs activités directement auprès du public cible

CLUBS Organisateurs d'activités adaptés

**Sport Athlétique
Mérignacais**

**Entente Sportive
Bruges**

Les Gringalets

Union St Bruno



L'OFFRE DE PRATIQUE

Selon les places disponibles

à Eysines

Multisports

Jeudi de 10h30 à 12h

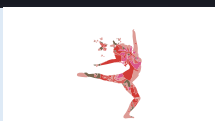
Gymnase Pinsan à Eysines



Expression Corporelle

Lundi de 17h à 18h

Trinquet Bordelais



à Mérignac

Multi-Boxes

Jeudi de 17h30 à 19h

Gymnase Robert Brettes



Futsal *(foot en salle)*

Lundi de 17h30 à 19h

Gymnase Paul Langevin



Sarbacane / Boccia

Lundi de 16h à 17h30

Gymnase Paul Langevin



Badminton

Vendredi de 14h30 à 16h

Gymnase Paul Langevin



Musculation *(Musculation en salle)*

Lundi et jeudi de 14h à 15h30

Complexe Daniel Colombier



Natation

Lundi 10h30 à 11h30

Stade nautique Jean Badet Mérignac



Marche

Mercredi de 11h à 12h

Stade Robert-Brettes *(rdv sous les tribunes)*



L'OFFRE DE PRATIQUE

Selon les places disponibles

à Bruges

Golf

Lundi de 10h à 12h

Vendredi de 14h à 16h en accès libre

CRPS de la Tour de Gassies



Musculation (Musculon en salle)

Jeudi de 10h00 à 17h30

Salle de musculation Tour de Gassies



Badminton

Lundi de 14h30 à 16h30

Gymnase de la Tour de Gassies



Rugby

Jeudi de 10h à 12h

Stade Albert Galinier



VTT Sportif et Course nature

Mardi de 10h à 12h

CRPS Tour de Gassies



Handball

Mardi de 15h00 à 16h30 salle Daugère

Vendredi de 10h à 12h salle Daugère



Tennis

Lundi et jeudi de 15h30 à 17h00

Vendredi de 13h30 à 15h30

Stade Albert Galinier



Escalade

Jeudi de 17h à 18h30

Gymnase Tour de Gassies



Skate Board

Vendredi de 13h30 à 15h

Tour de Gassies



L'OFFRE DE PRATIQUE

Selon les places disponibles

à Mérignac

Futsal

Dimanche de 16h00 à 18h00
Gymnase Paul Langevin



Football (football à 7 et à 11)

Mardi de 16h00 à 18h30
Dimanche de 9h30 à 12h30
Mérianac Cap Roux



à Bordeaux

Badminton

Jeudi de 12h à 13h30
Stade Chauffour



Escalade

Mercredi de 19h30 à 21h00
Collège Tivoli



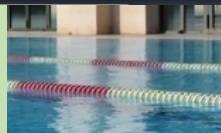
Gymnastique Volontaire

Mercredi de 12h à 13h30
Stade Chauffour
Jeudi de 16h30 à 17h30
49 rue brizard



Natation

Vendredi de 16h à 17h
Piscine Jean Boiteux (judaïque)



Athlétisme

Samedi de 11h à 12h30
Stade Chauffour



LES FORMALITES

Je souhaite pratiquer une activité sportive

Etape 1



Je me rends dans un club Sport Adapté de mon choix avec Mon Certificat Medical à Jour et un moyen de financer ma licence.

Etape 2



Je remplis le dossier d'inscription afin de devenir adhérent plateforme.

80 €

Si ma structure de soins, de suivi médical, a signé la convention plateforme.

90 €

Si ma structure de soins, de suivi médical, n'a pas signé la convention plateforme.

Etape 3



je fais une activité avec un club j'ai payé ma licence auprès de ce dernier je peux pratiquer l'activité.

Je souhaite pratiquer au moins deux activités sportives ou plus

Etape 1



Je me rends dans un club Sport Adapté de mon choix avec mon Certificat Medical à jour et un moyen de financer ma licence et mon PASS' MULTI ACTIVITES.

Etape 2



Je remplis le dossier d'inscription afin de devenir adhérent plateforme.

120 €

Si ma structure de soins, de suivi médical, a signé la convention plateforme.

150 €

Si ma structure de soins, de suivi médical, n'a pas signé la convention plateforme.

Etape 3



Le Club d'origine me donne ma carte d'adhérent

Etape 4



je peux pratiquer les activités auxquelles je me suis inscrit en présentant la carte d'adhérent à l'encadrant.

Contacts Clubs

SAM - Antoine Défossé - 07 81 82 13 46



ES Bruges Sport Adapté - Erick Zelenai - 06 11 79 60 78



Tour de Gassies - François Serradeill - 06 73 66 93 58



Gringalets - Patrick Gauthier - 06 16 33 84 46



Union Saint-Bruno - Sandrine Dulac - 06 76 02 76 90



Pour tout renseignements complémentaires :
Comité départemental du Sport Adapté de la Gironde
Tel: 05 56 00 99 10
contact@cdsa33.org

Soutenu
par



MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Gironde
LE DÉPARTEMENT

SAM
Méridoc • Omnisports



E.S. Bruges
Sport Adapté



renovation
SOUTENIR ACCOMPAGNER SOIGNER



UGECAM
Soutien, rééducation, réinsertion - la santé sans préjugés

Fédération Française
du Sport Adapté
Gironde



Bruges

ville de
mérignac

ville
d'Eysines
jardin de cultures